



## AVIS PUBLIC

### ADOPTION RÈGLEMENT MUNICIPAL

Prenez avis qu'à une séance ordinaire du Conseil tenue le 7 mars 2022, le Conseil municipal de Belcourt a adopté le règlement suivant **RÈGLEMENT # 174-22 MODIFIANT LE RÈGLEMENT # 171-22 CONCERNANT LE TAUX DE TAXES ET LES TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022**

Le règlement mentionné ci-haut est déposé au bureau de la soussignée au 219, rue Communautaire où toute personne intéressée peut en prendre connaissance selon les heures d'ouverture. Le projet de règlement peut également être consulté sur le site internet de la municipalité dans la section « Avis publics »

Donné à Belcourt, ce 8<sup>e</sup> jour du mois de mars 2022.

  
*Nathalie Lizotte*  
*Directrice générale*  
*Greffière-trésorière*